

Fiche pays Nouvelle-Zélande

Ratification Kyoto : 19 décembre 2002

La Nouvelle-Zélande en bref : (données 2008 : <https://www.cia.gov>)

Superficie :	267 707 km ²
Population :	4 289 162 habitants
PIB :	135,7 milliards USD
Taux de croissance moyen :	entre 1998 et 2007 : environ 3% par an 0,2% en 2008 due à une récession économique
Répartition du PIB entre secteurs :	agriculture: 4,4% - industrie: 26% - services: 69,6%
Revenu par habitant :	27 900 USD

Géographie :

Deux grandes île montagneuses, séparées par le détroit de Cook, forment le pays.

Dans l'île du nord, volcanique, se regroupe la majorité de la population.

L'île du sud, recouverte par les Alpes Néo-Zélandaises, offre un climat pluvieux et froid.

15 134 km de côtes

La Nouvelle-Zélande bénéficie d'un climat tempéré avec des amplitudes thermiques modérées.

Ressources naturelles :

Nombreux fleuves : production hydroélectrique importante

Minerais :

- Gaz naturel : production de 5 milliards de m³, réserves 90 milliards de m³
- Charbon : 3 millions de tonnes.
- Pétrole : 1,8 million de tonnes.
- Or : 11 tonnes.
- Autre : réserves de fer, sable, bois,

Agriculture : orge (17 % des terres arables), blé (16 %)

Elevage : les prairies (56 % du territoire) nourrissent 50 millions d'ovins et 9 millions de bovins.

Source : CIA

Potentiel de projets:

Energies renouvelables	La plupart des projets MOC (JI) proposés suite aux appels d'offre de 2003 et 2004 (vérif si aussi 2005)	Potentiel en hydroélectricité / énergie marémotrice / géothermie De nombreuses installations déjà couvertes (notamment en hydro)
Déchets		Potentiel important sur la captation de méthane dans les décharges
Agriculture	Pas encore de projets	Nombreux projets en perspective puisque c'est un secteur très important pour la NZ, notamment dans la production de vin

Forêts	Cf site http://www.maf.govt.nz/forestry/pfsi/ Liste de projets encore non disponible	Existe une initiative lance par le gouvernement sur des puits de carbone forestiers : <i>Permanent Forest Sink Initiative (PFSI)</i> Encourage l'établissement de forêts permanentes sur des terrains déforestés. Les propriétaires terriens obtiennent en échange des AAU (Assigned Amount Units)
--------	--	--

Source : *Ecosecurities - DNA*

Portefeuille de projets de la DNA Néo-Zélandaise :

Joint Implementation :

Appelés "*Projects to Reduce Emissions in NZ*" - PRE

La Nouvelle-Zélande avait lancé 2 appels à projets en 2003 et 2004 qui avaient comme critère de sélection :

- être réalisés sur le territoire Néo-zélandais
- comptabiliser les émissions dans l'inventaire national
- être économiquement additionnels
- engendrer une réduction de minimum 10 000 t CO₂ sur la période 2008-2012
- projets forestiers et séquestration biologiques non éligibles

Les crédits sont ensuite transférés sur le registre national des émissions - *New Zealand Emissions Unit Register (NZEUR)* - www.nzeur.govt.nz

Cependant, le système est actuellement suspendu et il y a peu de chances qu'il soit initié de nouveau.

Cf <http://www.mfe.govt.nz/issues/climate/policies-initiatives/joint-implementation/index.html>

Pour voir le portefeuille des projets acceptés en 2004, cf <http://www.mfe.govt.nz/issues/climate/policies-initiatives/projects/table-successful-projects-2004.html>

Autre schéma proposé par le gouvernement sur les projets LULUCF : *Permanent Forest Sinks Initiative (PFSI)*

<http://www.maf.govt.nz/forestry/pfsi/>

Permet à des propriétaires terriens privés de mettre à disposition leurs terres pour de la reforestation

Projets CDM : Rien d'enregistrés sur le site UNFCCC

Le Marché carbone en NZ :

Un ETS, système d'échange de quotas avait été mis en place par un précédent gouvernement, mais a été suspendu à partir de novembre 2008.

Caractéristiques du système ETS néo-zélandais :

- Tous les secteurs de l'économie et tous les GES d'origine anthropique seront couverts
- Obligation clef : déclarer les émissions réelles et effectuer un rapport des émissions générées sur l'année
- Les secteurs concernés par l'ETS seront échelonnée, le secteur forestier sera le 1^{er} concerné
- Les unités tradées seront des Unités Néo-Zélandaises, *New Zealand Unit (NZU)*
- Les NZUs seront convertibles en unités Kyoto (avec cependant certaines limites)

ODYSSEO2

40 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS – FRANCE

contact@odysseo2.org

www.odysseo2.org



- Chaque NZU correspondra à une unité Kyoto
Actuellement le marché Néo-Zélandais est principalement volontaire, du fait que le nouveau gouvernement n'a pas encore pris de décision sur l'implantation d'un système d'échange de quotas.

Facteurs d'émissions sur le réseau électrique :

0,165 t CO₂/MWh (chiffre 2007)

Source : MFE

Structures :

MFE – Ministry for Environment (Wellington)

Contacts :

Philip Milichamp - philip.milichamp@mfe.govt.nz

Département Projets changement climatique : projects@mfe.govt.nz

Tel : +64 4 439 7400

Registres en NZ :

TZ1 est le principal registre en NZ et le plus important registre volontaire au niveau international

Mon avis sur le pays :

Pays encore peu avancé sur le développement de projets JI ou CDM, qui a pourtant été précurseur dans le lancement d'initiatives en 2003 mais n'a pas poursuivi les efforts nécessaires.

Restent très attentistes, notamment à la politique menée par l'Australie, qui est encore très en retard par rapport à l'Europe.

A quelques bureaux de consultants et de personnes très impliquées dans le domaine.

ODYSSEO2

40 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS – FRANCE

contact@odysseo2.org

www.odysseo2.org

